VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 43,115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813 rue Common, entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11:30 a. M., il sera vendu à l'enchère publique No 930 rue Henrietta, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 décembre 1900, pour le compte de ladite succession

22 Vaches, 1 Taureau, 3 Chevaux, 1 Charrette à Lait 2 Bidons 2 jeux de harnais, 1 Charrette à 4 roues, 17 Oies 30 Poules, 1 Coffre-Fort en fer.

Conditions—Comptant sur adjudication.
5 déc—5 9 12 16

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme en Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues Le rée (maintenant Chartres), Congrès, Consolve (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le dix-septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas Bonduraquié, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allées, etc., de chaque côté, tout en bonne condition, à proximité des chars électriques.

Conditions—Une moitié en plus comptant, balance en un et deux ans, avec hypothèque privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, par devant Chas G. Gill, N. P.

W. Mich. Fayssoux, notaire.
20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streobel.

No 43,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'îlet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Mathieu et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, le même profondeur dans le fond le divisant de la balance de l'îlet et 176 pieds de face sur chaque rues Septième et Cohn

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance—il y en a un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, par devant Fred Zengel, Esq. notaire.

Frank Zengel, avocat.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louise Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 450 borné par les rues Dryades, Baronne, Pointe et General Taylor, et désignés par les titres A, B, C.

Lot A forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 98 pieds.

Lot B est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et à la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Le améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son échéance les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division B dossier No 63,227, signé le 16 novembre 1900 dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 44 borné par les rues Delhomme, Washington, Rendon, Avenue Hagan et la Grande Route St Jean désignés par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington, sur Delhomme par une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un joint l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire, sur frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 22 28.

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,302 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de course,

2716 rue Onzaga, entre les rues Whiteet Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvignaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de 4 banquette orné d'une barrière en fer sur le devant et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres du Revenu, pardevant Geo. C. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 812 rue Carondelet.

L. De Feorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—an 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tante Vienne dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certains carrés de terre, ensemble de terre situés dans le Troisième District de cette ville, îlet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou; îlet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Tricou; îlet No 34 (maintenant 831) est borné par les rues Josephine, Soldelle, Delery et Tricou; îlet 49 (maintenant 835) borné par les rues Josephine, Soldelle, Benton et Gordon; îlet No 48 or 58 (maintenant 976), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Célestine; îlet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Célestine; îlet No 61 (maintenant 1168), borné par les rues Monroe, Gordon, Liberté et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG —Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 812 rue Carondelet.
27 nov—27—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 62,335.

In re Mme L. G. Crenan et al. vs N. P. Levy, en absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re Mme L. G. Crenan et al. vs N. P. Levy, en absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Trois certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans. Les à savoir:

Premièrement—Un certain îlet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson Lesseps et France

Troisièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Soldelle, Josephine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Josephine, Célestin, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Célestine, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Libéral, Feron, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Liberal, Feron Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Feron, Feron, Lesseps et Pologne.

Onzièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Feron, Verta, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Verta, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Verta, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell C. Smith, Encanteur,
Bureau 812 rue Carondelet.
18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre lui en date et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1901, lequel lot d'après le dit devis commence à une distance de 37 pieds de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33 pieds 8 pouces de face sur la rue Esplanade 31 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, par une profondeur de 182 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne publique de la rue près de la rue Tonti et 174 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres hangar, puits etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié en plus ou tout comptant, balance—il y en a un an un an, billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E. U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur

Cunningham et Cunningham, avocats.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 15 17 18

Succession de Michel De Grellum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 57,591—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire en Louisiane de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAN CONNELL Greffier.

Carroll & Carroll, avocats.
5 déc—5 9 14

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L. HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132, bornés par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin, un desdits lots formé l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 6 du livre de plans No 5, les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 3.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet contigus et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851 déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 72 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 72 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 42 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District de la ville: No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), les dits deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 45 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rues Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant et anciennement appartenant à B Saloy, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre située dans le même district dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit: Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 64 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Poeyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SUSDITES PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 133 borné par les rues N. Liberté Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 6 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 66 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc, servant par le à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ces améliorations étant la propriété de L'Hote.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retirer ses marchandises du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900 avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance—il y en a comptant concernant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur le solde de vente.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat
25 nov—25—déc 2 9 16 23 26

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Remparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 1er décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rev. Joseph Harahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ses héritiers, No 63,098 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cottage simple, couvert en ardoises, desirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Remparts, contenant corridor, grande de côté, 3 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans la Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St Claude et Pauline mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié en plus, ou le tout, comptant la balance en un an ou un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et par du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur pardevant Fred Zengel, Esq, N. P. aux frais de l'acquéreur

17 nov—17 25—déc 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur. —Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Heid et Heid et al., no 62,526 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Elisa, Olivier et Allix, désigné par le No 23 dans l'îlet No 6 (maintenant 21) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 33 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 215 rue Séguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaroade et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds en plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en une et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de la dite propriété, au dessus et en plus de son échère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS.

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido soixante quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plans No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, etc., là dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido St Jane et Ste Antoine, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. Mc Cay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après le présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'îlet No 140 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un place bien et bien portant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats nationaux.
2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District

Succession de Julien Hermain et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre, PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus nommée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans Lne, dans l'îlet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Chevrier), Louvelline et Hampson désigné comme lot No 12 de l'îlet 17 "B" de Carrollton, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hermain, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres de R. I. pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur.

23 nov—23—déc 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MRS CAROLINE SCHULTZE, VVE DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent toutes détails et dimensions renfermément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 34 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc. de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 96 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple